Louis Légier

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1643 ; Renvoyé : 1644

Né à Bapaume (Pas de Calais), le

Mort à , le

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
fr. de l'Oratoire

M. 230 - Examen des Confrères de l'Institution

Le 13 février 1644

Le Conf. Louis Légier-Boniface

de Bapaume   diocèse Arras

reçu le 6 août 1643

jugé propre, mais sera encore éprouvé le reste de son année

Le Confrère Louis Légier

M.M. 607, 2e catalogue, N° 553 =

Le Confrère Louis Légier, de Bapaume, entré à Paris en 1643, renvoyé en 1644